

Presse Future Base

La Catiche, un bâtiment chargé d'histoire

La Catiche est une ancienne usine de tissage créée en 1864 par Laurent Richard avant d'être reprise en 1871 par l'entreprise Roche-Flament & Cie qui l'utilisa pour la fabrication de sacs en toile de jute. Elle deviendra ensuite Dumas-Notrot-Leridais en 1894 puis Bernheim frères et Cie en 1896. Elle fermera ses portes en 1957 avant d'y accueillir plusieurs activités (fabrique de néons, de chaudrons, etc.). L'usine deviendra une friche industrielle dans les années 1980 puis sera rachetée en 2002 par la Communauté de communes de l'ouest amiénois. Aujourd'hui, il ne subsiste que les hangars de stockage et la sacherie. Certaines de ses façades sont classées. « La Catiche était un lieu où des enfants pouvaient travailler à partir de 8 ans au XIXe siècle. Avec la future base de loisirs, les enfants s'y amuseront », sourit Jean-Philippe Delfosse, vice-président de la CCOA chargé des constructions publiques.



Ces deux pignons seront conservés dans le projet.

Un site de 14 000 mètres carrés

Un avis partagé par le directeur du CAJ (ouvert en 1999) Raphaël Fernandez : « Chaque été, on a beaucoup de monde. Le CAJ est l'un des plus importants avec Moreuil. Nos effectifs augmentent d'année en année. » Milieu rural oblige, le CAJ organise un transport dans toutes les communes du territoire. « Pour toutes nos actions, c'est systématique, assure M. Fernandez. On pratique aussi des tarifs doux, pas question de ratriquer les gens financièrement. Et puis notre fonctionnement s'adapte aux comportements des ados. On fait des choses qui sortent de l'ordinaire (constructions énormes, grands jeux de nuit, tyroliennes, soirée mousse, concerts, etc.) et beaucoup de collaborations. »
 L'hiver, c'est plus compliqué car il n'y a pas de chauffage. « L'outil est à bout de souffle, indique de son côté Jean-Paul Leulier, vice-président de la CCOA. Quand il pleut il faut

mettre des poubelles et l'installation électrique n'était plus aux normes. » Pensé par le cabinet d'architecte d'Amiens Pascal Brassart, ce projet s'inscrit dans le grand projet Vallée de Somme du Conseil général. La base de loisirs fait l'unanimité dans le territoire sachant que le maire est José Herbet) a retouché gratuitement une partie des terrains dont l'île du Traité déjà aménagée en parc.

Au total, la base s'étendra sur 14 000 m². Dans l'ancien bâtiment, tout ne sera pas démonté, il y aura de la réhabilitation, certaines façades sont classées. On trouvera une grande halle de 500 m² avec une partie chauffée qui servira au CAJ. Il y aura aussi un atelier de réparation pour les bateaux, un espace de stockage, un nouveau ponton (l'ancien sera détruit), des salles de réunion, une infirmerie, des sanitaires. Le tout alimenté par une pompe à chaleur eau/eau. Hormis pour le ponton, les travaux ne toucheront pas les bords de la Somme. Avec le nouveau bâtiment, le but est de créer un CAJ permanent.

Les appels d'offres ont été lancés pour le chantier (13 lots retenus), les premiers coups de pelle devraient intervenir début février 2015 pour une livraison dans 15 mois.

BAKHTI ZOUAR

COURRIER PICARD LUNDI 8 DÉCEMBRE 2014

PICQUIGNY

La base de loisirs remise à flot

En grande partie subventionnée, la future base de loisirs pourrait sortir de terre au premier trimestre 2016. Une bonne nouvelle pour les habitants du territoire.



Le projet s'inscrit dans le grand projet Vallée de Somme du Département. (Perspective : cabinet d'architectes Pascal Brassart)

Si tout se passe bien, la future base de loisirs ouvrira ses portes au premier trimestre 2016, rue de l'Abreuvoir à Picquigny. Ce projet aussi ambitieux qu'ancien, à près de deux millions d'euros, a été initié en 2003. Faute de moyens, il avait été mis en sommeil par la Communauté de communes de l'ouest amiénois (CCOA). En septembre 2004, les délégués communautaires avaient dû choisir : soit développer le village entreprises avec la réhabilitation de la friche industrielle Airchal, soit rénover La Catiche abritant actuellement le club de canoë-kayak (Picquigny Vieille Somme), le comité départemental de canoë-kayak et le Centre animation jeunesse (CAJ) pendant les vacances d'avril et juillet. Les élus ont souhaité privilégier le développement économique. Le 14 décembre 2012, les élus décidaient finalement de relancer le projet.

« Aujourd'hui, nos finances nous le permettent, souligne Philippe François, président de la CCOA. Cette base de loisirs répond à la demande du club de canoë-kayak qui évolue sur le seul site en eaux vives du nord de Paris. On va être en mesure d'apporter quelque chose de bien aux sportifs. De plus, elle sera utilisée pour l'accueil du CAJ qui attire une centaine d'ados (13/18 ans). »

La base de loisirs répondra à une très forte demande selon M. François : « Cette année, on a encore dû refuser des gamins, on pourrait accueillir jusqu'à 150 ados si les locaux le permettaient. »

À SAVOIR

- **Coût total** : 1,641 950 € hors taxes.
- **Subventions** : Département : 250 000 € ; Région : 250 000 € ; État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 136 650 € ; la DRJSCS de Picardie via les crédits CNDS : 170 000 €, la Caisse d'allocations familiales de la Somme : 207 307.
- **Part de la Communauté de communes de l'ouest amiénois** : 628 193 € (financés sur un emprunt de 15 ans).

COURRIER PICARD LUNDI 8 DÉCEMBRE 2014

PICQUIGNY

Vers une grande base nautique

La future base de loisirs près d'Amiens pourrait voir le jour au premier trimestre 2016. Un montage financier prévoit de fortes subventions pour un projet de 1,7 M € et la communauté de communes verserait 630 000 €. Le complexe de 140 000 m² ouvert au public et aux CAJ comporterait salles de réunions, infirmerie, sanitaires, atelier bateaux.